

Collège investisseurs – Paris Europlace

Sous la Présidence de Valérie Baudson

Réunion du 18/03/21

Les objectifs de ce collège investisseurs du 1^{er} trimestre 2021 :

- Faire le point sur l'avancement des travaux des 4 groupes de travail ('GT') du Collège investisseurs
- Décider des priorités et livrables pour les trois prochains mois (d'ici le prochain collège fixé le 17 juin)

A noter : V. Baudson a demandé à S. Janin de la remplacer pour présider le GT sociétal et D. Vaillant remplace S. Elkrieff à la présidence du GT investissement de long terme.

+++

I. GT Sociétal

❖ Etat des lieux :

Pour rappel, 5 actions à creuser :

- 1 : Elaboration d'une taxonomie sociale.
- 2 : Accès aux données.
- 3 : Offre de produits.
- 4 : Cartographie des bonnes pratiques.
- 5 : Promotion des meilleures pratiques d'innovation financière et sociétale.

Certaines actions sont plus avancées que d'autres (Action 3 notamment).

Nécessité de se recentrer sur certaines actions, celles sur lesquelles la Place aura le plus de valeur ajoutée, notamment au regard de l'agenda européen.

❖ Points à creuser / prochains livrables :

Décision de se focaliser en premier sur l'action **1 Elaboration d'une taxonomie sociale**, et sur l'action **3 Offre de produits**.

Sur la **taxonomie sociale** en particulier :

- L'objectif est donné au GT de produire un projet de papier de position / recommandations d'ici le prochain collège (juin) en vue d'être ensuite discuté avec les corporates (dans le cadre du Groupe de contact collège investisseurs / collège entreprises). Cette proposition aurait vocation à alimenter la consultation de la Commission européenne qui sera lancée sur le sujet au cours du 3^{ème} trimestre 2021.
- Nécessité de définir des objectifs clairs et des indicateurs crédibles, et notamment de prendre en compte les questions actuelles de jeunesse, parité et accès à l'emploi pour les jeunes qui sont importantes pour les pouvoirs publics et sur lesquelles Europlace doit définir une position.

II. GT Données

❖ Etat des lieux :

Rappel des 2 objectifs fixés par le précédent collègue :

- Analyser le **rachat de IHS/ Mark It par S&P global** ; une note de synthèse a été réalisée et diffusée sur cette question –notamment au cabinet Gide à Bruxelles.
- Creuser la possibilité d'une **réglementation européenne transversale sur les questions de données**, en réalisant une cartographie des législations existantes (travail en cours).

❖ Points décidés / prochains livrables :

- Sur l'opération de rachat **IHS/ Mark It par S&P global** : décision prise de l'intérêt pour Europlace d'intervenir comme partie prenante dans le cadre de l'enquête en cours de la Commission européenne (DG COMP). Décision à faire avaliser lors du prochain CA de Paris Europlace (25 mars).
- Profiter de l'intérêt actuel du législateur européen sur le sujet des données –Digital Market Act- pour **proposer une position Europlace** (conjointement avec d'autres associations, en particulier l'AFG) => GT données va travailler sur un projet de tableau d'analyse des différentes dispositions existantes (cartographie réglementaire) qui auraient vocation à servir de socle à cette future législation transversale.

III. GT Compétitivité

❖ Etat des lieux :



Actualité chargée : Brexit (négociation du MoU entre le UE et le UK sur les régimes d'équivalence en cours), COP26 à Glasgow.

A noter également : étude sur le coût du travail qualifié -> Choose Paris next Generation ; campagne de promotion de la place de Paris auprès des asset managers britanniques.

❖ Points à creuser / prochains livrables :

Continuer à surveiller le développement des négociations du MoU, assurer le level playing field avec les autres places concurrentes (Dublin, Francfort, Luxembourg).

Dans le cadre de la revue d'AIFMD, éviter un durcissement des règles applicables en matière de délégation de gestion –en premier lieu- et, si impossible, défendre la délégation intragroupe et intra-EU.

➔ Risque de voir certains régulateurs appuyer un durcissement des règles (AMF).

➔ Possibilité de voir une extension de la réforme des règles de délégations aux UCITS.

IV. GT Investissement de long terme

❖ Etat des lieux :

Présentation des travaux réalisés avec le rappel des 3 objectifs :

- **Activer l'épargne** : activer au mieux l'épargne covid -> mécanisme de donation exceptionnelle, flécher l'épargne (PEA/PME, fonds de relance, fonds propres d'entreprises), sensibiliser les clients individuels à l'épargne long-terme.
 - **Démocratiser l'épargne** : création d'un fonds ELTIF à la française, adoption d'un label euro d'épargne salariale, profiter des mécanismes de la Loi PACTE pour orienter vers l'épargne retraite, développement du Private Equity (PE) français et euro face aux US et UK.
 - **Donner un sens à l'épargne** : approfondir les travaux ESG, créer une documentation lisible pour les clients retail.
- ❖ Points à creuser :
- Suivre de près les évolutions réglementaires possibles dans le cadre de la revue de la directive Solvabilité 2 avec un risque de durcissement des règles (déjà peu favorables) en matière d'investissement en actions.
 - Souligner l'importance de la formation des conseillers à destination de l'ensemble des clients.
 - Réfléchir aux moyens d'intégrer le PE en tant que poche illiquide au sein de fonds plus larges (multi-assets par ex).